



# Synthèse « Fiche référencement de l'intervenant » du programme Génération Vélo

Ce document synthétise certains éléments évoqués dans la [Fiche - Référencement de l'intervenant](#)

Pour être éligible aux cofinancements Génération Vélo, l'intervenant doit **répondre aux critères de référencements** exigés par le programme. Lors du référencement sur la plateforme, l'intervenant fournira une copie du parchemin pour chaque diplôme sélectionné ainsi que les éléments complémentaires nécessaires.

## Les diplômes éligibles seuls

Afin de **dispenser du SRAV**, les intervenants doivent être titulaires de l'un des diplômes cités ci-dessous et pouvoir le justifier \* :

- Le Certificat de Qualification Professionnel spécialité « Animateur Mobilité à Vélo »,
- Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité « Activités du cyclisme » (**BPJEPS AC**),
- Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité « Éducateur sportif » mention « Activités Physiques pour tous » + UCC Cycliste/UCC VTT/UCC BMX/UCC Triathlon,
- Le Diplôme d'État, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité « Performance sportive » mention « BMX » (**DEJEPS BMX**),
- Le Diplôme d'État, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité « Performance sportive » mention « Cyclisme traditionnel » (**DEJEPS CT**),
- Le Diplôme d'État, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité « Performance sportive » mention « VTT » (**DEJEPS VTT**),
- Le Diplôme d'État supérieur, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité « Performance sportive » mention « Cyclisme » (**DESJEPS Cyclisme**),
- Le Diplôme d'État supérieur, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité « Performance sportive » mention « Triathlon » (**DEJEPS Triathlon**),
- Le Diplôme d'État supérieur, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité « Performance sportive » mention « Triathlon et disciplines enchaînées »,
- La licence mention « STAPS : entraînement sportif » – BMX,
- La licence mention « STAPS : entraînement sportif » – Cyclisme sur piste,
- La licence mention « STAPS : entraînement sportif » – Cyclisme sur route,
- La licence mention « STAPS : entraînement sportif » – VTT,
- La licence mention « STAPS : entraînement sportif » – Triathlon,
- Le Diplôme d'État spécialisé « Alpinisme » mention « Accompagnateur en moyenne montagne » + CQC VTT,
- Le Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la Jeunesse et des Sports (**BAPAAT**).

## Les diplômes nécessitant des éléments complémentaires

Comme le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité « Éducateur sportif » mention « Activités physiques pour tous » (**BPJEPS APT**), il existe de nombreux diplômes permettant de dispenser du SRAV et pouvant être éligibles au cofinancement Génération Vélo (retrouvez la liste complète dans la [Fiche – Référencement de l'intervenant](#)).

Ces diplômes sont éligibles s'ils sont accompagnés d'au moins un des **éléments complémentaires**, en fonction des blocs que l'intervenant souhaite dispenser :

- Une formation d'intervenant SRAV dispensée dans le cadre de Génération Vélo (complète ou module de spécialisation),
- Une formation d'intervenant SRAV dispensée par un partenaire SRAV et référencée par Génération Vélo,
- Une formation d'intervenant dispensée par un partenaire SRAV et non référencée par Génération Vélo, **uniquement pour la dispense des blocs 1 et 2**,
- Une expérience de 20 heures minimum d'animation de cycles SRAV, **uniquement pour la dispense des blocs 1 et 2**.

\* Si vous souhaitez monter en compétence sur le vélo au quotidien et acquérir l'approche pédagogique en milieu scolaire, vous pouvez toujours profiter d'une formation au SRAV 100 % prise en charge